

# Le dispositif Ulis :

## Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

POUR QUI ?

Des jeunes  
à partir de 12 ans,  
orientés par la MDA  
(Maison Départementale de  
l'Autonomie),  
présentant un Trouble  
des Fonctions Cognitives  
(TFC)  
ou un Trouble  
Envahissant du  
Développement (TED)  
dont l'état de santé peut  
générer une fatigabilité,  
une lenteur,  
des difficultés  
d'apprentissages  
ou de communication.

POUR QUOI ?

Permettre à ces jeunes  
de continuer leur  
parcours scolaire  
au collège  
et de mettre en place  
leur orientation.

COMMENT ?

Ils sont inscrits en  
fonction de la classe  
d'âge en 6e, 5e, 4e, 3e  
et  
selon leurs besoins,  
ils ont accès à la salle du  
dispositif ULIS.

Le projet pédagogique  
individualisé est adapté  
aux besoins spécifiques  
de chacun en lien avec  
leur projet personnalisé  
de scolarisation.



*Regroupement  
dans la salle  
du dispositif Ulis :  
on apprend  
autrement !*

